



PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 20/06/2019

Membres présents :Éric BLANCHOT, Roland LETERTRE, Véronique BAZIN, André LE GUEN, Yannick VASSET, Lionel LEGRAND, Marc LE CHAT, Jean PEYSSON Didier Le BEVILLON, Pierre LORANT, Jean-Marc LAITHIER, Christophe LAURENGE(Directeur du club)

Membres excusés : Daniel PREVOST, Michel GUILLET, Jean LE MERCIER Samuel DELEPINE, Emmanuel FEINTE, Christian KERAUTRET, Philippe PIGEON

Président de la séance Véronique Bazin.

Secrétaire de la séance : Lionel Legrand

- **Bilan Rallye de la Baie.**

Bilan financier.

Budget à l'équilibre bien que planifié avec un minimum de 70 bateaux et sans frais de port au départ du projet.

Recette 4800€, dépenses 4122€, autres dépenses 679€ ; Résultat : +49€.

Bilan moral

La formule a beaucoup plu aux participants ainsi qu'aux partenaires (Cras nautique, Delta voile)

Un évènement nautique n'a pas rassemblé autant de voiliers depuis longtemps dans la baie.

Dans les faits, l'organisation a presque intégralement été prise en charge par le SNSQP.

Un débriefing doit être tenu au plus tard fin Juillet avec les intervenants afin d'arrêter au plus tôt une date pour l'année prochaine.

Quelques idées pour l'avenir : + de partenaires sponsor, organisation par un autre club....

- **Régate 2020 : Projet Régate et Rallye avec étapes St Quay -Guernesey-Granville-ST Quay.**

La commission événement ne voit pas la possibilité d'organiser une autre manifestation que le Rallye l'année prochaine, due au manque de moyens humains. Le club reste ouvert a une organisation de régate si une autre équipe la prend complètement en charge.



- **Premier bilan formation niveau 4.**

Pour l'évaluation pratique quatre sessions de deux jours et une nuit sur le JOD 35 du club ont été programmées.

Cinq candidats ont déjà été évalués, trois sont reçus.

Deux autres candidats seront évalués, semaine prochaine.

Une première session d'évaluation théorique aura lieu le 25 Juin à 18 heures.

- **Premier bilan commission voile loisir.**

Grand succès de cette activité phare du club, en nette progression pour cette saison (environ + 40%).

Arrêté au 8 juin, 498 sorties équipiers ont été effectuées. L'année dernière le bilan des sorties en Juin était de 356 et pour l'année de 655.

Décision du renouvellement de la promotion d'abonnement à la voile loisir qui est un des facteurs de ce succès ; un abonnement à la saison 2020 donne droit au forfait automne 2019 gratuit.

La date de la Journée des associations est connue : ce sera le 7 septembre prochain.

Concernant celle de Pordic Pierre Lorant est volontaire pour s'en occuper.

Pour Etables, nous devons demander à Jean Paul Lebelvez s'il veut s'en charger.

- **Premier bilan activité Sensation Nautique.**

A propos du Saint Quay, le début de saison est difficile due une la météo compliquée.

A fin Juin, le chiffre d'affaire est de 5527€ cette année, contre 7620€ l'année dernière.

L'activité de coaching par Christophe décolle bien, déjà trois journées effectuées à 180€ la journée.

Pour Altair (Jod 35) 1800€ de CA réalisé et 7000€ déjà vendu. Pour mémoire le CA de cette activité était de 2000€ pour 2018.

- **Commission course au large : point sur l'activité.**

L'activité ne fonctionne pas cette année car nous n'avons pas suffisamment d'équipiers.

Et pour le moment, malgré les efforts de tous nous ne trouvons pas de nouveaux équipiers pour la développer et la pérenniser.

Une solution intermédiaire est préconisée pour utiliser le JOD 35 à la voile loisir le Samedi matin en cas de manque de navires. Trois skippers en ont la capacité : Charlotte, Bernard et Jean Marc.

A présent, deux sorties le samedi ont été réalisées.

Un bilan et une décision sera prise fin Septembre quant à l'avenir de cette discipline pour le club.

- **Voyage aux Baléares.**

A ce jour, tout est sous contrôle et il ne reste plus que cinq places disponibles pour ce voyage



- **Remise à plat du système des cotisations SNSQP.**

Décision prise pour les cotisations suivant le tableau :

Adhésion et licence	Jeunes (- de 18 ans)	Adultes
Adhésion Sport Nautique	10 €	20 €
Licence club FFV	28,50 €	57 €
Passeport voile	11 €	11 €

Forfaits activités annuelles	Tarif Normal	Tarif Réduit *
Forfait annuel Voile Loisir	235 €	175 €
Forfait printemps Voile Loisir	150 €	110 €
Forfait automne Voile Loisir	115 €	85 €
Forfait annuel Voile au Large	600 €	450 €
Forfait printemps ou automne Voile au Large	350 €	260 €
Forfait annuel "Saint Quay"	110 €	80 €

Sorties hors forfait

1/2 journée : 20 € Journée : 30 € w-e : 50 €

Sortie découverte gratuite

*Tarif réduit pour les demandeurs d'emploi et jeune de moins de 25 ans.

Licence FFV gratuite pour les membres du bureau et BE.

- **Suivi de budget.**

Remarque :

Les chiffres présentés reflètent les opérations financières réalisées depuis le 01/01/2019. Ils ne constituent pas un arrêté comptable proprement dit.



Situation par activités

SNSQP				
en k€				
Situation par activités au 31/05/2019				
Activité/secteur	Recettes	Dépenses	Solde	Tendance 2019
Frais communs		10,90	-10,90	-29,00
Subventions fonctionnement	16,50		16,50	20,00
Salaires et charges		10,20	-10,20	-41,00
Subventions salaires	8,00		8,00	16,00
Licences et passeports	4,50	0,30	4,20	-0,50
Adhésions	3,20		3,20	4,00
Voile loisirs	8,60		8,60	10,00
St Quay	8,70	2,00	6,70	15,00
Voile au large	2,70	4,70	-2,00	0,00
Baléares	2,90		2,90	0,00
Coaching	0,40		0,40	1,00
Rallye Cras nautique	0,10	0,10	0,00	0,00
Trophée multicoques			0,00	3,00
Bar	1,20	0,50	0,70	1,40
Vêtements et accessoires	0,40	2,00	-1,60	-1,00
Divers	0,30		0,40	0,40
Résultat	57,50	30,70	26,90	- 0,70

Commentaires
selon budget
reste 3,5 k€ à recevoir
y compris saisonnier et apprenti (voir budget)
reste 8 k€ à recevoir
à reverser à FFV
selon budget
selon budget
selon budget
dépenses d'entretien supérieures
équilibre
équilibre
selon budget
casquettes

Situation de la trésorerie au 31/05

Trésorerie disponible	k€
BPGO livret	43,30
BPGO parts sociales	6,00
BPGO compte courant n° 616	4,50
BPGO compte courant n° 316	0,20
Total	54,00

- Commentaires :
- Les parts sociales sont vendables à tout moment.

Toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Véronique Bazin
Président SNSQP

Lionel Legrand
Secrétaire SNSQP